

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E.)

Personne Privée :

**COMITE REGIONAL DE TOURISME DE NOUVELLE AQUITAINE
4, Place Jean Jaurès
CS 31759
33074 BORDEAUX Cedex**

PRESTATIONS DE COMMUNICATION

**La procédure de consultation utilisée est la suivante:
Règle de la commande publique appliquée par le Comité Régional de Tourisme de
Nouvelle-Aquitaine**

Le présent document comprend 10 pages+ annexe

PARTIE I ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 1 – Personne contractante
--

Personne privée contractante

- LE COMITE REGIONAL DE TOURISME DE NOUVELLE-AQUITAINE,

Personne habilitée à donner les renseignements administratifs et techniques :

Techniques :

- Antony DEMEL, Chef du Pôle Marchés Prioritaires
antony.demael@na-tourisme.com

Administratifs :

- Myriam VANDENBOSSCHE, Responsable administratif et financier
myriam.vandenbossche@na-tourisme.com

Assignataire des paiements

Madame La Présidente du Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Article 2 – Engagement du candidat

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé.

Les entreprises pourront faire des propositions pour un ou plusieurs lots et DEVRONT répondre au(x) lot(s) de leur choix dans son (leur) intégralité.

2-1 - Contractant

- POUR LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Je soussigné (nom, prénoms) :
Adresse :
Numéro de téléphone :
Numéro d'identification S.I.R.E.T.(1) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
ou au répertoire des métiers :
Code d'activité économique principale N.A.F ¹(1) :

- POUR LES SOCIETES

Je soussigné.....
.....
.....
.....
Numéro d'identification S.I.R.E.T. (1) :
Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :
Code d'activité économique principale N.A.F (1) :

- POUR LES GROUPEMENTS SOLIDAIRES

Nous Soussignés :

M.....
Agissant en mon nom personnel
1er contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal N.A.F(1)

M.....
Agissant en mon nom personnel
2ème contractant domicilié à
Agissant au nom et pour le compte de la société
Numéro d'identification SIRET (1)
Numéro d'inscription au registre du commerce (1)(2)
Code d'activité économique principal N.A.F(1)

Contractants suivants :
.....
.....
.....

Mandataire

M
est le mandataire des contractants ci dessus groupés solidaires.

¹ Pour les entreprises ou sociétés établies en France.

2 Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.

Je m'engage (Nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter dans les conditions ci-après définies les missions désignées ci-après du présent cahier des charges.

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros.

2-2 - Prix

Les modalités de détermination et de variation de l'offre de prix sont fixées à l'article 7 de la partie II du présent document.

LOT	INTITULE	MONTANT MAXIMUM EN € TTC
Lot 1	STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DECLINAISON SUPPORT	Meilleure offre
Lot 2	CONSEIL ET GESTION DE L'ACHAT MEDIA HORS DIGITAL	Meilleure offre
Lot 3	CONSEIL ET GESTION DE L'ACHAT MEDIA DIGITAL	Meilleure offre

2-3 Avances

Dans les conditions de l'article 8-2 partie II ci-dessous, la ou les entreprises ci-dessus désignées :

☐ refuse(nt) de percevoir l'avance

2-4 - Créance présentée en nantissement (ou cession) par le titulaire du marché

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement, ou céder, est ainsi, TVA incluse, le montant maximum du marché fixé ci-dessus soit (en chiffres) :
.....

Après la notification du présent marché, il appartiendra à l'entreprise titulaire d'effectuer une demande expresse en ce sens et de l'adresser par courrier postal à l'adresse suivante :

Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine
4, Place Jean Jaurès
CS 31759

Article 3 – Durée du marché, délai d'exécution et prolongation du délai d'exécution

3-1 - Durée du marché

Le marché est exécutoire 120 jours à compter de sa date de notification au titulaire.

3-2 - Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution est proposé par le candidat dans l'offre. Ce délai sera repris dans le bon de commande.

3-3 - Prolongation du délai d'exécution

Le titulaire peut obtenir une prolongation du délai d'exécution du bon de commande lorsqu'une cause n'engageant pas sa responsabilité fait obstacle à l'exécution du présent marché (cas de force majeure, cause imputable au pouvoir adjudicateur).

Le titulaire devra signaler au pouvoir adjudicateur les causes faisant obstacle à l'exécution du bon de commande dans le délai contractuel, demander la prolongation de délai pour une durée définie.

Le titulaire bénéficie de **15 jours** à compter de la date à laquelle les causes sont apparues pour prévenir le pouvoir adjudicateur.

Article 4 – Paiements

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées à l'article 8 de la partie II du présent document.

La personne contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :
- *Ouvert au nom de :*
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

La personne publique se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

PARTIE II CONDITIONS ADMINISTRATIVES D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Article 5 - Objet du marché

5-1 - Objet

Le présent marché a pour objet les prestations suivantes :

SITE INTERNET NOUVELLE-AQUITAINE-TOURISME.COM

5-2 - Tranches – phases

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

5-3 - Décomposition des lots

LOT	INTITULE	MONTANT MAXIMUM EN € TTC
Lot 1	STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DECLINAISON SUPPORT	Meilleure offre
Lot 2	CONSEIL ET GESTION DE L'ACHAT MEDIA HORS DIGITAL	Meilleure offre
Lot 3	CONSEIL ET GESTION DE L'ACHAT MEDIA DIGITAL	Meilleure offre

5-4 Réalisation de prestations similaires

Uniquement pour les marchés de services, les prestations, objet du présent marché, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires, qui seront exécutées par l'attributaire du marché initial.

Les conditions d'exécution de ce nouveau marché seront identiques à celles du marché initial.

Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

5- 5 Mode d'évaluation des ouvrages

Le titulaire du marché est réputé avoir pris connaissance de tous renseignements auprès du CRT NOUVELLE-AQUITAINE, ainsi que tous les éléments afférents à l'exécution des prestations.

Article 6 - Documents contractuels

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- Pièces contractuelles particulières :

- L'acte d'engagement valant cahier des charges administratives et ses annexes établis selon le modèle joint, complétés, datés et signés par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché
- Le cahier des charges technique
- Le règlement de consultation

Article 7 – Modalités de détermination des prix

7-1 - Répartition des paiements

L'article 2-2 de la partie I indique ce qui doit être réglé respectivement :

- à l'entrepreneur titulaire et à ses sous-traitants
- à l'entrepreneur mandataire, ses co-traitants et leurs sous-traitants

7-2 - Contenu des prix

Les prestations faisant l'objet du présent marché seront réglées par application des prix figurant dans la candidature.

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison ou d'installation.

7-3 - Prix de règlement

Les prix sont fermes.

Article 8 – Modalités de règlement des acomptes, règlements partiels définitifs et solde de règlement

8-1 - Généralité

Le paiement des prestations sera déclenché dès validation du service fait par le Pouvoir adjudicateur. Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité privée dans le délai global de paiement de 35 jours à compter de la date de réception de la facture ou du service fait. Tout retard de paiement dans le délai fixé donnera lieu au paiement d'intérêts moratoires dont le taux est celui fixé par la réglementation en vigueur.

Dans le cas de sous-traitance des marchés de services, le titulaire joint au projet de décompte une attestation indiquant son accord ou son refus pour la somme à régler par le maître d'ouvrage à chaque sous-traitant ; cette somme tient compte d'une éventuelle révision des prix prévue dans le contrat de sous-traitance et inclut la TVA.

8-2 Avances

Une avance sera versée au titulaire sauf renoncement de celui-ci ci-dessus (article 2-3 partie I), lorsque le montant minimum initial du marché est supérieur à 20 000 € H.T. Dans les cas et selon les modalités stipulées ci-après, elle sera versée dans un délai de 40 jours à compter de la date de début du délai contractuel d'exécution du marché.

Le montant de l'avance est de 20% du montant du présent marché.

8-3 Règlement des acomptes et paiements partiels définitifs

À la différence des avances, les acomptes sont versés pour des prestations réalisées en cours d'exécution du marché : l'acompte rémunère un service fait.

Dans le cadre d'un marché à bons de commande, le paiement du bon de commande vaudra paiement partiel définitif.

8-4 Présentation des factures

Les factures afférentes au marché sont établies en 1 original et 2 copies portant outre les mentions obligatoires les indications suivantes :

- le numéro de la facture
- les noms, n° SIRET et adresse du créancier
- le numéro de son compte bancaire ou postal tel
- le nom du débiteur
- le numéro et la date du marché
- la prestation exécutée
- le montant hors T.V.A.
- le taux et le montant de la T.V.A.,
- le montant total des prestations exécutées,
- la date.

Les factures seront adressées à l'adresse suivante :

Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine
4, Place Jean Jaurès
33 074 BORDEAUX Cedex

Article 10 – Pénalités

Une pénalité de retard pour la livraison de 150 € TTC par jour sera appliquée au-delà de la date limite de livraison fixée dans le bon de commande.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Cachet et signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le

**Signature du représentant légal du
pouvoir adjudicateur**

CADRE DE FORMULES DE NANTISSEMENT OU DE CESSIION DE CREANCES

A remplir par la collectivité en original sur une photocopie

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché global dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*

.....
.....

2 ☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

3 ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

4 ☐ La partie des prestations est égale à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

et devant être exécutée paren qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant

A Bordeaux, le

Signature du représentant légal du pouvoir adjudicateur

Annexe n° 1 à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance Demande d'acceptation et d'agrément des conditions de paiement

MARCHE

- Titulaire :
- Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- Nature :
.....
.....
.....
.....
- Montant de base TVA comprise :
.....

SOUS-TRAITANT

- Nom, raison ou dénomination sociale :
.....
.....
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
.....
.....
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
.....
- Numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers :
.....
- Adresse :
.....
.....
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées à l'article 4 de la partie II du présent cahier des charges sauf application de modalités différentes à justifier.

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

L'ENTREPRISE

LE REPRESENTANT LEGAL DU
POUVOIR ADJUDICATEUR

A ,le

A ,le